

## L'avocat Gérard Boulanger, à l'origine du procès Papon, est mort

Militant des droits de l'homme, l'avocat bordelais fut celui qui déposa les premières plaintes contre Maurice Papon.

LE MONDE | 09.06.2018 à 14h11 • Mis à jour le 09.06.2018 à 14h12



Me Gérard Boulanger (de face), avocat de la partie civile, et Me Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, au tribunal de grande instance de Bordeaux, lors de la 77e audience du procès de Maurice Papon pour "crimes contre l'Humanité", consacrée à l'examen de la période de l'épuration. DERRICK CEYRAC / AFP

Militant des droits de l'homme, acteur phare du procès de Maurice Papon, l'avocat bordelais Gérard Boulanger est mort vendredi 8 juin à 69 ans des suites d'un cancer.

Il fut en 1981 l'avocat qui déposa les toutes premières plaintes contre Maurice Papon, ex-ministre du budget de Valéry Giscard d'Estaing et grand serviteur de l'Etat pendant des décennies en tant que préfet, maire, député, ministre. Et qui avait été, à Bordeaux, secrétaire général de la préfecture de Gironde pendant l'occupation allemande et à ce titre fut poursuivi devant les assises pour la déportation de 1 690 Juifs de Bordeaux.

Il fallut quinze ans de procédures pour renvoyer l'ancien préfet à un procès hors normes de six mois où Me Boulanger défendit une majorité des parties civiles, et qui aboutit, le 2 avril 1998, à la condamnation à dix ans de réclusion criminelle pour Maurice Papon.

Outre ce dossier auquel il a consacré près de vingt ans de sa vie – et trois livres– Me Boulanger était aussi un militant des droits de l'homme, qui plaida dans de nombreux dossiers de droit d'asile et d'étrangers en situation irrégulière, et présida la Ligue des droits de l'homme en Gironde, siégeant à la direction nationale de la LDH.

Gérard Boulanger fut aussi élu régional d'Aquitaine (sous l'étiquette Front de Gauche) et écrivain-historien, auteur notamment de livres sur le ministre assassiné de Léon Blum, Jean Zay, ou sur « Le

*juif Mendès-France ».*

**Lire aussi : Deux visions de l'histoire et de Vichy s'opposent lors du procès Papon**

([archives/article/1997/11/03/deux-visions-de-l-histoire-et-de-vichy-s-opposent-lors-du-proces-papon\\_4418435\\_1819218.html](https://archives/article/1997/11/03/deux-visions-de-l-histoire-et-de-vichy-s-opposent-lors-du-proces-papon_4418435_1819218.html))

## Hommage unanime

Sur Twitter, plusieurs personnalités politiques ont rendu hommage à ses combats, comme le député France insoumise Eric Coquerel ou l'ancien ministre de l'intérieur socialiste Matthias Fekl.



**Eric Coquerel**

@ericcoquerel

Mes pensées vont vers Gerard Boulanger décédé hier. Infatigable défenseur de la liberté, on lui doit notamment le procès de Papon. Militant du @LePG un temps & conseiller régional de caractère Gerard aura été une tête dure, un résistant. Condoléances à ses enfants et proches

09:33 - 9 juin 2018

124 58 personnes parlent à ce sujet



**Matthias Fekl**

@MatthiasFekl

Grande tristesse en apprenant le décès de Gérard Boulanger. Nous étions en 2010 élus ensemble en Aquitaine dans la même majorité de gauche. Je salue un homme d'engagement et de convictions, l'un des avocats du procès Papon et le biographe de Jean Zay. Condoléances à ses proches

20:09 - 8 juin 2018

38 22 personnes parlent à ce sujet

Le bâtonnier de Bordeaux Jérôme Dirou a salué la mémoire d'un « *grand avocat et d'un grand homme* », qui lors du procès Papon a fait preuve « *de ténacité, de courage, et d'intelligence* », bien qu'ayant pris « *énormément de coups* », pour au final voir « *la gloire (du procès) partagée avec beaucoup d'autres* », arrivés plus tard dans la procédure.

Il était « *un avocat médiatique, non au sens pas médiatique pour lui, comme peuvent l'être certains, mais médiatique pour les causes qu'il défendait* », a déclaré Me Dirou, se remémorant une des formules de son combatif confrère sur certains dossiers : « *Je vais faire un 'référé médiatique' !* »

La LDH a salué en lui « *un avocat et militant intraitable des droits de l'homme* », dont la « *détermination à ce que justice soit rendue aux victimes de M. Papon a permis une victoire des droits sur l'oubli* ».